



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône

Date : 8 octobre 2013
Rédacteur : Yves Gascoïn
Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :
<yves.gascoïn@club-internet.fr>

Fiche N° 155 B -

Tram T4 Station Gare Part-Dieu-Villette Accessibilité du quai direction Hôpital Feyzin / Vénissieux



Les 2 vues ci-contre sont prises en direction de La Doua.

AVANT

A son extrémité Sud, qui concentre l'essentiel des voyageurs, ce quai se termine par 2 marches. Ce qui le rend inaccessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

APRES

Suite aux demandes des associations de personnes handicapées, dont la nôtre, le SYTRAL, maître d'ouvrage, a créé un accès supplémentaire, au milieu de ce quai, par un plan incliné accessible. Outre l'avantage pour les PMR, cela accélérera la vidange du quai au déchargement et facilitera la circulation des nombreux voyageurs munis de bagages à roulettes et de tous les piétons, en général.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui sont intervenues à ce sujet.



Destinataires : Mme Michèle Vullien, M. Gérard Claisse, Vice-présidents du Grand Lyon / Mme Thérèse Rabatel, adjointe eu maire de Lyon / M. Thierry Philip, maire du 3^e arrondt. / Mme Françoise Chevallier, adjointe au maire du 3^e arrondt.

M. Bernard Badon, Dir. Mission Lyon Part-Dieu / Mme Laurence Lianzon, Mme Marine Vever / Mme Christelle Famy, Le Grand Lyon / Mme Armelle Gautier, SYTRAL

M. Eric Benon, CARPA / M. André Fournier, Invalides de Guerre / M. Georges Masson, PVV / Comité Louis Braille / Assoc. Valentin Haüy / M. Jean Grézaud, UNMV.